

les noms des fonctionnaires de ce bureau pour les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard?

2. Quelles sont les fonctions de ces employés?

(a) Font-ils partie du Bureau central d'Ottawa?  
(b) Quel traitement reçoivent-ils du fait de leur emploi officiel?

3. Quelle rémunération ou quel salaire, le cas échéant, ont reçu les personnes qui ont tenu des assemblées dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, en vertu de la Loi sur l'organisation du marché des produits naturels, 1934, et qui ont fait un rapport des mêmes assemblées au ministre chargé de l'application de ladite Loi à Ottawa?

4. Quels sont les noms et l'adresse de chaque personne engagée dans ce travail d'organisation, quel est le montant payé à chacune, les dépenses de voyage, d'hôtel, de bureau et toutes autres dépenses relatives à ce travail comprises?

5. Comment se procure-t-on l'argent pour défrayer les dépenses d'administration de ce bureau, pour rémunérer les fonctionnaires dans chacune des provinces nommées plus haut?

6. De quelle façon a-t-on choisi les hommes embauchés pour ce travail, pour commencer, et sur la proposition de qui ont-ils été nommés?

7. Les conseils locaux de chaque province peuvent-ils conduire un commerce d'exportation, ou interprovincial indépendamment du Bureau central d'Ottawa, et sans le consulter ou en avoir obtenu la permission?

8. L'enregistrement du vote de tous les producteurs a-t-il été fait avant que le Conseil commence ses opérations?

9. Sinon, un vote sera-t-il pris et quand?

#### PRODUCTION DU LIN

##### M. CARMICHAEL:

1. Quel a été la production totale de lin, (a) dans la Saskatchewan, en 1934, (b) au Canada, en 1934?

2. Durant 1934, quelles ont été les importations totales au Canada, de lin provenant (a) de l'Argentine, (b) des Etats-Unis, (c) de tous les autres pays?

3. Durant le mois de janvier 1935, quelles ont été les importations totales au Canada, de lin provenant (a) de l'Argentine, (b) des Etats-Unis, (c) de tous les autres pays?

4. Quels sont les droits perçus, par boisseau, sur les importations de lin?

5. Quels droits a-t-on perçus sur (a) les importations de lin de 1934, (b) sur les importations de lin du mois de janvier 1935?

#### DEMANDES DE DOCUMENTS

##### CRÉDITS DES TRAVAUX PUBLICS

##### M. CASGRAIN:

Copie de tous les écrits, correspondance, télégrammes et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession au sujet de la construction d'un édifice public à Sainte-Anne-de-Beaupré, dans le comté de Montmorency, édifice qui doit coûter \$25,000 comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1936.

Copie de tous les écrits, correspondance, télégrammes et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession au sujet des réparations à être exécutées au quai de la

[M. MacLean.]

Baie-des-Rochers, dans le comté de Saguenay, pour une somme de \$5,500, comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1936.

Copie de tous les écrits, correspondance, télégrammes et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession au sujet du prolongement du mur de soutènement à la Baie-Saint-Paul, (rivière du Gouffre), dans le comté de Charlevoix, prolongement qui doit coûter \$8,000, comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1936.

Copie de tous les écrits, correspondance, télégrammes et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession au sujet du prolongement du quai à Manicouagan, sur la Côte Nord du fleuve Saint-Laurent, prolongement qui doit coûter \$100,000, comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1936.

Copie de tous les écrits, correspondance, télégrammes et autres documents que le ministère des Travaux publics, a en sa possession au sujet du prolongement du quai de La Malbaie (Saint-Etienne), dans le comté de Charlevoix, prolongement qui doit coûter \$39,000, comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1936.

Copie de tous les écrits, correspondance, télégrammes et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession au sujet de la reconstruction du quai de Havre-Saint-Pierre, sur la côte Nord du fleuve Saint-Laurent, reconstruction qui coûtera \$75,000, comme l'indique le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1936.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: En ce qui regarde les six motions, la question a été posée, l'autre jour, en l'absence de l'honorable membre. Les dossiers demandés se rapportent à des crédits de l'année qui n'ont pas encore été votés, et ce n'est pas l'usage de déposer des documents concernant des crédits à étudier au cours d'une session. L'honorable membre pourra poser des questions lors de la délibération des crédits.

M. CASGRAIN: J'ai inscrit les motions au *Feuilleton* en prévision de l'étude future de ces crédits. Pour être en mesure de les discuter quant à leur fond, j'ai besoin des renseignements que je demande. Je ne demande rien qui sorte de l'ordinaire; je demande simplement le dépôt des documents et de la correspondance concernant les questions mentionnées. Si je n'ai pas les dossiers en main, cela retardera peut-être la discussion, quand nous aborderons l'étude des crédits du ministère des Travaux publics, et je serai obligé de lui demander communication des documents. J'en aurai tout à fait le droit.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Ce n'est pas l'usage à la Chambre de déposer des papiers ayant trait à des crédits qui n'ont même pas encore été mis en délibération.

M. CASGRAIN: J'avertis le ministre des Travaux publics que j'aimerais à avoir tous